

LA PARTICIPATION, UNE VOIE PIONNIERE POUR LE TRAVAIL SOCIAL

Les Rencontres nationales de participation citoyenne, qui ont eu lieu à Caen les 12 et 13 novembre derniers, ont été un temps fort de mobilisation et de partage, autour d'une démarche féconde, dans le champ de la lutte contre l'exclusion. Aperçus.

Six cents cinquante participants, trois cents inscriptions refusées (!), faute de place : à l'évidence, le succès des Rencontres de Caen « *Dire et réagir ensemble, tous acteurs et citoyens sur nos lieux de vie* », placées sur orbite par un collectif d'associations (Advocacy, ATD, Croix Rouge, Fondation de l'Armée du Salut, Fnars, Uniopss et Uriopss, Secours catholique...), montrent que le thème de la participation des publics répond à une vraie demande, une attente forte, chez les travailleurs sociaux comme parmi les usagers. Donner la parole aux personnes en précarité, rendre visible un nouveau courant, au sein du travail social, partager les expériences locales et en tirer la substantifique moelle, en établissement comme dans les quartiers, repérer les freins à la participation, prouver qu'on peut être « en bas » et prendre des initiatives, s'investir dans un projet..., tels étaient les objectifs, variés et hauts en couleurs, de cette manifestation.

Ancien éducateur, vice-président des CEMEA, Jacques Ladsous a resitué d'emblée le thème dans une perspective historique. On a mis en œuvre les droits des usagers, dit-il, bien avant la loi 2002/2. A la Libération, ont fleuri les communautés d'enfants, où ceux-ci étaient invités à s'impliquer dans la vie du groupe. « *Dans celle que je dirigeais, une réunion de groupe était organisée chaque semaine et une AG tous les mois* ». Puis la dynamique est retombée, phagocytée par les règlements, les procédures... Plus tard, se souvient-il, ATD Quart Monde, lors de sa création, a soulevé une question-clé : peut-on penser à la place des pauvres ? Et a inventé le concept d'alliance, entre gens en situation de pauvreté et tous ceux, citoyens ou professionnels, qui veulent les soutenir.

Dans l'atelier animé par ATD, on met les points sur les « i ». Les personnes qui vivent la précarité, explique l'animateur, ont une réflexion, détiennent des savoirs sur leur situation, qui leur sont propres et que d'autres, bénévoles ou institutions, ignorent. Il s'agit de croiser ces savoirs avec ceux des travailleurs sociaux et ceux des scientifiques ou universitaires, tous ces « mondes » se rencontrant très peu, démarche dont témoigne ATD dans plusieurs ouvrages¹. Les uns et les autres s'expriment à parité, ce qui entraîne une dynamique, dont l'objectif, au final, est bien une transformation radicale de la société.

Dans cette perspective, indique Jacques Ladsous, « *Nous, associations et usagers, représentons tous ensemble une force. A nous de nous entendre pour créer un rapport de forces. Mais si nous voulons être réellement au service des usagers, il y a des risques à prendre. Autrefois, j'ai été en prison pour avoir aidé une jeune femme à avorter, alors que la loi n'était pas votée* ».

¹ Le croisement des savoirs. Le croisement des pratiques. Le croisement des pouvoirs.

Des formes multiples

Des plénières aux ateliers et aux stands, la « participation », héroïne de ces deux journées, revêt des habits multiples : classique, avec les conseils de la vie sociale (CVS) en CHRS, ou franchement inattendue, comme cette fanfare d'une cité, à Kermarron, quelque part en Bretagne, composée d'enfants et d'habitants qui n'avaient jamais touché ni un instrument, ni une partition et dont c'était le rêve.

Un usager prône la formule du groupe d'expression – il en préside un - en établissement, « *car le CVS est trop compliqué à mettre en place et ses modalités trop contraignantes* ». Il est contré par Eric, directeur d'association à Lille, qui s'oppose aux instances simplifiées et affirme « *qu'on ne peut aménager la loi, qu'il faut l'appliquer dans son intégralité* ». Jean-François, éducateur dans une halte de séjour, à Aix en Provence, auprès de gens de la rue, a préféré, quant à lui, organiser un groupe d'expression, plus adapté à un public fluctuant et très désocialisé. Invités à exprimer leurs besoins, les gens ont demandé que le chenil soit couvert, pour éviter que leur chien attrape froid et meure ; comme les tutelles se faisaient tirer l'oreille, ils ont eux-mêmes construit le toit, ce qui, pour certains, a été le coup de pouce qui a permis de se remettre en marche.

Un autre usager propose un médiateur, intervenant sur le mode préventif, avant sanction ou mise en garde, pour que les griefs, les explications du camarade soient entendus. Dans une association de la Drôme, un petit budget a été attribué au CVS, qui l'abonde en montant des brocantes, en vue de sorties et activités diverses. En Haute Savoie, des rencontres inter CVS, entre usagers, sont sorties des limbes – sur invitation du CVS de St François d'Assises, 2 usagers et 1 travailleur social de chaque structure, soit 40 personnes, ont déjeuné ensemble et « croisé » leurs expériences, à la grande satisfaction, semble-t-il, de tous. Selon Aymeric Oger, usager parisien, « *on a réussi, avec mon CVS, à changer le regard sociétal du voisinage : le centre organise le Noël des enfants du quartier, qui sont plusieurs centaines à venir dans nos locaux ; nous sommes entrés en relation avec les commerçants du coin, il y a de l'entraide, nous sommes présents dans le conseil de quartier...* »

Un obstacle, la formation en travail social

En plénière, Pascal Blanchet, maire adjoint à Caen, raconte les conseils de quartier et ses difficultés à y attirer les précaires, les étrangers, « *qui cherchent à se cacher le mieux possible* » et les jeunes. Pour ces derniers, il pense monter une action concrète, à un moment donné, plutôt qu'une instance de débat, « *qui risque vite de capoter, faute de combattants* ».

Cela dit, quels sont les freins les plus « efficaces » à la participation, comment les dépasser ? Et quelles sont ses conditions de réussite ? En termes de freins, le regard de la société (les usagers vus comme « des nuisances »), qui mine la confiance en soi, est bien sur un obstacle. Sur ce point, Anne Joubert, responsable des politiques d'insertion à la DGAS, a apporté sa pierre. En 2010, a-t-elle dit en substance, s'ouvre l'Année européenne de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion ; des moyens de communication seront alloués aux associations à cette occasion ; « *Je vous invite à vous en saisir pour faire levier, faire pression sur les media, pour qu'ils aident à transformer le regard du public.* »

La culture du travail social n'est pas un des moindres blocages. Classiquement, le travailleur social est un spécialiste, qui détient le savoir, est au centre du projet, pose un diagnostic (un peu comme un médecin, dit Eric Le Page, de la Fnars) et met en face une réponse. La « participation » propose de renverser la perspective, de poser comme principe d'action que le

projet de la personne est premier, et que le travailleur social n'est là « que » pour donner un coup de main, apporter les repères manquants. Une telle posture semble acquise aux Pays-Bas, où, dit un professionnel, « *quand les usagers ne sont pas présents à une réunion, on se pose la question de savoir si elle peut se tenir valablement* ». Ce qui soulève la question, pointée en atelier, du partage du pouvoir : la participation peut déstabiliser les pratiques usuelles. Les centres de formation en travail social, encore peu accoutumés à une telle posture, pourraient la promouvoir. Par ailleurs, relève Eric Le Page, lui-même directeur d'un établissement à Tours, il ne faut pas non plus « fantasmer » : « *les avis du CVS débouchent le plus souvent sur des solutions qui font consensus entre professionnels et usagers, améliorent la vie quotidienne, et pas sur des contradictions fortes* ».

Parmi les freins souvent cités, le « turn-over » des usagers, d'autant, a noté quelqu'un, que les Ddass poussent à des séjours de plus en plus courts. Certes, a-t-il été répondu, mais nombre de CHRS parviennent à renouveler leurs conseillers, et la démarche reste vivante !

Le professionnel, un « interlocuteur administratif »?

D'autres avancent que beaucoup d'usagers « *n'ont pas le moral* », pour s'engager à changer les conditions de vie quotidiennes, qu'ils sont accaparés par leurs problèmes matériels, de santé, de papiers... Ou que les personnes voient le travailleur social comme un interlocuteur administratif, ce qui ne les incite pas à s'impliquer dans une pratique citoyenne. Mais rétorque un directeur, « *pour des gens bien cassés, prendre la parole au nom des copains, être reconnu comme un interlocuteur valable, c'est regagner de l'estime de soi, retrouver une place dans la société* ». Pour un autre, « *il y a l'association gestionnaire et l'association militante (donc des professionnels militants) et une association qui donne la parole aux usagers, doit aussi associer les salariés, les bénévoles...* ».

Pour amplifier le mouvement, la Fnars a mis sur des rails un Groupe d'appui national aux usagers, qui réunit 5 fois l'an professionnels et personnes en précarité. L'idée est d'aider au développement de groupes d'usagers, sur les territoires est d'aller vers un réseau d'associations et d'établissements impliqués dans la participation. Première étape, des chartes de l'établissement citoyen et de l' Association citoyenne² ont été rédigées, qui déclinent une série d'orientations, telles que « *Instaurer un droit d'appel pour l'usager de toute décision prise le concernant* », « *Proposer une formation des usagers à la prise de parole* », « *Favoriser la rencontre des usagers avec ceux d'autres établissements* », etc.

Pour que la sauce prenne, quelques pistes émergent des échanges. Il faut, estime Jean-Marie Bataille, ex-animateur social et sociologue, mettre en débat les règles qui organisent la discussion, et peuvent l'ouvrir ou la fermer – le lieu, l'horaire ne sont pas neutres, pas plus que le mode de fixation de l'ordre du jour ou les suites données aux échanges. Etre en capacité d'interpeller les élus, l'opinion locale, pense Laurence Dumont, députée, se révèle un atout précieux – à Caen, les Don Quichotte, après avoir planté leurs tentes en centre ville, ont décroché la tenue d'une Table Ronde, qui se réunit régulièrement et a accéléré la construction d'un petit quartier d'hébergement d'urgence.

Il ne faut pas se laisser intimider, a dit Anne Joubert, par la question délicate de la représentativité, soulevée par l'administration – qui sont-ils, ces usagers ? Et de quoi s'agit-il, du syndicat des pauvres ? Pauvre n'est pas un état et on ne peut désigner des représentants, qui seraient en place pour 5 ans. Elle a lancé un appel : « *Si on pouvait créer une représentation, avec vous, usagers et associations, via des élections, comme cela s'est fait à l'InterCVS de Paris, ce serait grandiose !* »

² Il s'agit de documents de travail élaborés par le Groupe d'appui et non encore finalisés.

Autre critère de réussite, incontournable : la connaissance mutuelle. Il faut travailler, ont martelé les intervenants, sur les représentations, les postures, l'échange de savoirs, comprendre les difficultés des précaires, les contraintes des professionnels. Ce qui prend du temps, de préparation, d'écoute, de dialogue – « *c'est un processus long* », résume Anne Joubert.

D'actions ponctuelles en journées citoyennes, d'essais en erreurs, un nouveau social cherche ses marques, est à l'œuvre. Et si on l'expérimentait, pour voir, de plus près, ce qu'il a à nous dire ??

Bernard Boudet